

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

EN SALLE ET/OU EN LIVE

(En direct sur internet)

Les présentes conditions pourront être amendées par écrit avant la vente et seront mentionnés au procès-verbal de vente.

La vente se fait à la criée publique selon l'ordre établi dans le catalogue ou à défaut par l'officier vendeur et aux conditions de ventes établies ci-dessous. L'officier vendeur se réserve le droit de modifier l'ordre numérique du catalogue, de diviser ou de rassembler des lots.

Description des lots :

La SARL PYREN'ENCHERES reste à la disposition de l'éventuel adjudicataire pour le renseigner.

La demande doit être reçue au plus tard 48h avant la clôture des enchères.

Tous les objets sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent sans que quelque réclamation que ce soit, puisse être acceptée concernant leur état ou leur nature.

Les acheteurs ont eu l'occasion de s'assurer de l'état des lots et de la nature des lots durant l'exposition.

Il est signalé que l'absence de réserve au descriptif d'un lot ne signifie pas que celui-ci soit en parfait état, exempt d'accidents, d'usures, de rayures d'usage, de restauration ou de défauts.

Dans le cas où la vente est réalisée également sur internet, la description des lots et la présentation des photographies des lots sur le site valent exposition préalable. Des photographies et des détails supplémentaires peuvent être demandés avant tout achat via internet au plus tard 48 heures à l'avance.

Ordres d'achat :

Tout ordre d'achat ferme doit être écrit.

Les enchères par téléphone sont acceptées. Le potentiel adjudicataire doit se manifester par écrit et en faire la demande au plus tard le matin du jour de la vente.

Si la communication téléphonique n'est pas établie ou interrompue, aucune responsabilité de la maison de vente ne pourra être engagée

Le défaut d'exécution d'un ordre d'achat ou toute omission ou toute erreur à l'occasion de l'exécution de tels ordres n'engagera pas la responsabilité de la maison de vente.

Toutes demandes d'ordre d'achat devront être accompagnées d'un justificatif d'identité ainsi qu'un justificatif de paiement.

Si ces conditions ne sont pas remplies l'officier vendeur se réserve le droit de ne pas en tenir compte.

Adjudication :

Le bordereau d'adjudication est remis ou envoyé directement à l'acheteur par mail à l'adresse indiquée sur Internet par la SARL PYREN'ENCHERES.

Il reproduit les éléments du procès-verbal tenu par l'officier vendeur Me FERET ou Me CHARRIE. Ce document fait office de confirmation d'adjudication.

L'officier vendeur se réserve à tout moment le droit de suspendre la vente et de retirer les lots de la vente s'il estime les enchères insuffisantes ou s'il estime que l'enchère ne se fait pas librement. Aucun recours ne peut être invoqué contre leur décision.

Toute contestation au sujet d'une enchère sera tranchée par l'officier vendeur instrumentant la vente.

Frais de vente :

L'adjudicataire devra acquitter des frais de **18 % TTC** en sus du prix adjugé en salle ou en cas d'enchères par téléphone.

L'adjudicataire devra acquitter des frais de **19,8 % TTC** en sus du prix adjugé sur internet.

Conformément aux dispositions légales, le droit de suite applicable aux œuvres d'artistes qu'il frappe, sera exigé de l'acquéreur de l'œuvre en question. Le cas échéant, l'organisateur de la vente se réserve le droit d'en exiger le paiement ultérieur à l'acquéreur d'une telle œuvre dans la mesure où le droit de suite aura été exigé par les héritiers ou ayant-droit.

Paiement du lot :

La vente est parfaite dès le moment de l'adjudication et le transfert de propriété est réalisé dès ce moment. L'adjudication électronique forme la vente au même titre qu'une adjudication en salle. Ce transfert de propriété est indépendant de la mise à disposition des lots.

Le paiement devra être effectué après la vente :

- en espèces jusqu'à 1.000 euros, frais de vente compris.
- par virement bancaire (RIB adressé sur demande)
- par chèque uniquement pour les acquéreurs présents

Justificatif bordereau d'adjudication :

Ce document engage la maison de vente. Ce document reproduit les éléments du procès-verbal de la vente. Ce document fait office de facture et de certificat d'authenticité. Aucun autre document ne sera remis à l'adjudicataire.

Délivrance et Expédition des lots :

Vous pourrez contacter la SARL PYREN'ENCHERES afin de procéder au règlement et convenir des modalités de retrait de vos lots.

Les enchères ne comprennent pas l'envoi des lots.

La SARL PYREN'ENCHERES se réserve le droit de ne pas prendre en charge l'emballage et l'expédition des lots en raison de leur fragilité, de leur volume, ou d'une mise en sécurité particulière.

Vous pouvez faire appel à tout transporteur de votre choix qu'il conviendra d'indiquer par mail. Dans ce cas, la SARL PYREN'ENCHERES ne réalisera pas le conditionnement pour l'envoi des lots.

Dès réception du règlement des lots et des frais postaux optionnels, la SARL PYREN'ENCHERES s'engage à procéder à l'envoi postal dans un délai maximum de 30 jours calendaires.

L'envoi sera effectué aux noms et adresse figurant dans le compte acheteur Moniteur -Live ayant servi à l'achat en ligne. Pour un envoi à une adresse différente, il revient à l'acheteur de le préciser au plus tard au moment du règlement avec une confirmation écrite par mail à la maison de vente.

L'adjudicataire dégage la SARL PYREN'ENCHERES de toute responsabilité en cas de dommages subis et constatés à l'arrivée du colis. Il en est de même en cas d'envoi postal effectué à la demande de l'adjudicataire ou de retrait effectué par un intermédiaire mandataire, l'adjudicataire renonce à son droit d'effectuer toute réclamation concernant l'état de l'objet adjugé, la maison de vente ne pouvant être tenue responsable des altérations subies par l'objet à partir de sa prise en charge par un tiers.

Réclamation :

Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée. Les acquéreurs ont eu sur photo et lors des expositions l'occasion de se familiariser avec l'état des objets. Nous rappelons aux acquéreurs que les lots judiciaires sont vendus sans garantie.

Stockage des lots achetés :

Dès l'adjudication prononcée, les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant paiement complet des sommes dues.

(Prix adjugé + frais + envoi postal)

Les lots adjugés seront gardés chez la SARL PYREN'ENCHERES à titre gracieux pendant 30 jours calendaires. Au-delà, les frais de magasinage seront facturés.

Frais de gardiennage :

Au-delà du délai de 30 jours de stockage, chaque lot sera facturé 5 € HT par jour de stockage. La maison de vente exercera son droit de rétention sur l'objet jusqu'au règlement entier des frais de stockage afférents.

En l'absence de règlement, les lots concernés seront présentés aux enchères publiques pour le compte du débiteur des sommes afin d'en assurer le remboursement, le reliquat restant dû par le débiteur.

Absence de paiement :

À défaut de paiement par l'adjudicataire de la totalité des sommes dues, après une seule mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, la SARL PYREN'ENCHERES se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant, des intérêts au taux légal, le remboursement de tous les frais engagés pour le recouvrement des sommes dues par lui, ainsi que le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère, s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.

Compétences juridictionnelles et responsabilité civile :

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort du siège de la SARL PYREN'ENCHERES (France).

Le délai de prescription est de 5 ans à compter de la date de la vente.